40e an. n. 54. — MERCREDI 10 JUILLET 1935

Oostendse Heemkring
ARCHIEF
Oorsprong: Voor 77
Invent. nr.: 641/77
DE PLATE

EIGENDOM
DE PLATE V.Z.W.
OOSTENDE

LA BONNE AUBERGE

Place d'Armes
- OSTENDE -

Le Rendez-vous des Fines Gueules

Le Carillon

BI-HEBDOMADAIRE

JOURNAL DE LA COTE

PUBLICITE: 52, Av. de la Reine, Ost. Rég. du Com. Ostende 543

Prop.-Direct.: N. VAN HOORNE
Rédaction et Administration: 52, Av. de la Reine — OSTENDE

Téléphone: 1014
Compte c. p.: 1940.03

LE MEILLEUR CRU DE L'ANNÉE
VEROIL
HUILE POUR AUTOS
Belgian Oil C°

LA CIRCULAIRE DE M. DU BUS DE WARNAFFE ET NOTRE PRESSE CATHOLIQUE

La presse continue à s'occuper de la fameuse circulaire du Ministre de l'Intérieur et relative à la « décence » des plages. C'est peut-être lui accorder plus d'importance qu'elle ne mérite (à la circulaire). Mais il n'est pas déplaisant de signaler que le « Journal de Seraing » publie à ce propos, une lettre ouverte à M. du Bus de Warnaffe, dont nous extrayons les passages suivants :

Depuis que cette circulaire est parue, l'opinion s'est partagée en deux camps. Vous avez eu avec vous toute la presse catholique ; vous devez en être heureux car vous estimez — c'est d'ailleurs votre droit — que c'est la presse bien pensante, celle qui devrait seule exister en Belgique. L'autre côté de la barricade est occupé par la presse qui n'est pas cléricalisée Des protestations ont été rédigées dans les deux langues qui animent notre beau pays et il y a même un journal — qui est terriblemnet sympathisant au gouvernement — qui s'est permis de s'élever — en termes très mesurés — contre votre décision.

Je ne sais si vous vous êtes juré — vous, gros propriétaire terrien à qui les charmes de la plage doivent être complètement indifférents — de détruire la popularité des quelques kilomètres belges, baignés par la mer. Mais vous y réussissez à merveille. Votre décision, mise à côté de celle que nous subissons depuis pas mal d'années, relativement à l'alcool, doit certainement contribuer à nous faire à l'étranger, une excellente publicité. Vous devriez même charger nos ambassadeurs et nos consuls de faire imprimer votre circulaire et de l'envoyer à tous ceux qui sont susceptible de venir séjourner quelque temps chez nous.

Notre confrère sérésien se

Par conséquent les baigneurs qui liront un peu rapidement l'article, se croiront obligés d'enlever leur maillot de bain, pour se promener dans les dunes... « Par Neptune », dira Mossieu le Miniss, « vous n'avez donc pas lu attentivement mon nouvel ukase : Un simple caleçon pour les hommes, un maillot en deux pièces pour les femmes, un peignoir ouvert par exemple, ne répondant pas aux exigences de l'arrêté. Et en avant les « process-velbol » pour remplir avec les amendes, qui suivront, les caisses toujours vides de l'Etat.

Il faut être décent, c'est clair. D'ailleurs le Créateur à sa police à lui pour punir les gens inconvenants. Que les messieurs, qui n'ont qu'un tout petit caleçon de rien du tout aillent un peu se baigner. Immédiatement les méduses vous environneront et vous injecteront un liquide corrosif pour vous rappeler à l'ordre. Mettez un beau maillot, très long, si long même qu'il vous couvre tout entier. Vous aurez l'air d'un croque-mort, mais les méduses vous respecteront.

Eh ! petit, dirait Marius, c'est bien vrai au fond, les méduses ont lu la circulaire et feront la Police...

Soyez donc tranquille Mossieu le Miniss.

Et plus loin, toujours dans « Le Phare » :

On aura certes lu l'article reproduisant la circulaire de M. du Bus de Warnaffe, relative aux bains à la Côte. Avez-vous, d'autre part, vu la photo d'une plage allemande reproduite par « Le Soir » ? Que dites-vous des costumes ?

Comment voulez-vous alors que les Allemands viennent chez nous, alors que chez eux on leur permet de se baigner dans un costume aussi simple que décent ?

Des réflexions dans le genre de celles qui précèdent prouvent à suffisance combien la circu-

L'INAUGURATION DES NOUVELLES INSTALLATIONS DES BAINS

UNE FETE TRES REUSSIE

Disons tout de suite que ce fut une fête magnifique, de l'avis unanime. Aucune note discordante. De l'inédit, du très bel inédit.

L'organisation fut en tous points parfaite. L'honneur en revient à l'administration d'Ostende-Plage, au Comité des Fêtes présidé par M. l'Echevin E. Vroome, et dirigé par M. Albert Vroome, qui établirent une collaboration étroite entre les deux organismes.

L'inauguration des nouvelles installations des bains marquera une date dans l'histoire de l'évolution d'Ostende en tant que centre de villégiature. Et la foule qui vint en grand nombre pour assister à cette cérémonie prouve bien tout l'intérêt que le public ostendais et étranger porte à une question qui fut longtemps l'objet d'ardentes discussions.

Le soleil s'était fort heureusement mis de la partie. Sans lui toutes les peines, tous les efforts auraient été vains...

Vers 10 heures du matin arrivèrent les autorités communales et de nombreuses personnalités,parmi lesquelles nous notons : M. le bourgmestre et Mme Moreaux ; MM. Verhaeghe, Vroome et Peurquaet, échevins ; M. et Mme Henri Serruys ; de nombreux conseillers communaux ; le Colonel Dewaele ; MM. Verschoore, directeur aux Ponts et Chaussées ; G. Vandenberghe, président du

» une loge ou cabane temporaire sous » la juridication de la Ville d'Ostende, » pour y vendre et débiter aux personnes faisant usage des bains, les rafraichissements nécessaires ». A l'origine les bains ont certainement été pris sans abris. Les gens étalaient leurs effets sur la plage. Plus tard, on fit usage de tentes en toile. Ses tentes rapporte l'Indépendance belge de septembre 1856 en parlant du passé ressemblaient à quelques cage à viande du Grandgousier ou de Gargantua. Lorsqu'il faisait du soleil, les curieux se tenant à l'opposé surprenaient à travers la toile, les mystères parfois gracieux, plus souvent grotesques, de la toilette des baigneuses ou des baigneurs.

Dans son ouvrage de 1825 « Le guide des baigneurs » édité en 1825 par Scheldewaert, puis en 1828 par J. Elleboudt, Ostende, le chirurgien Dubar ne partage pas au sujet des tentes cet avis. Ces tentes, il les trouvait au contraire très pratiques. « Les baigneurs » trouvent au bord de l'eau des tentes » ambulantes disposées commodement » et où, moyennant une légère rétri- » bution, on peut se déshabiller et se » rehabiller à l'ombre et hors de la » vue des dames ; on peut s'abonner » au mois ou pour une saison ; les vê- » tements de bain y sont soignés et » l'on y trouve tous les accessoires dé- » sirables ».

Le même ouvrage comprend une illustration qui démontre que l'emploi des cabines, concurremment avec l'emploi des tentes, existait déjà à cette époque. Cet emploi date effectivement de 1882, si l'on en croit la « Feuille d'Ostende » du 13 août 1864 qui, à l'occasion du séjour à Ostende de LL. MM. le Roi et la Reine de Wurtemberg, rappelle aux ostendais que les premières voitures baignoires furent placées sur la plage par la famille Provoost, à l'usage d'un souverain du Wurtemberg, venu chez nous en 1822.

» le d'Ostende du 1 septembre 1859, » une croisade contre l'exploitation des » bains.

« C'est une diatribe grossière. Alors » que l'Indépendance affirme qu'il y a » 800 voitures de bain, il n'en est, en » réalité que 340. Les abus qui exis- » tent et qui avaient atteint leur apo- » gée en 1857 n'ont aucune ressem- » blance avec la description pittores- » que qu'en fait l'Indépendance. Les » seules gens dont on ait encore à se » plaindre sérieusement sont les co- » chers, qui servent en premier lieu » le baigneur généreux, etc. ».

Décrivant les bains d'Ostende, l'Indépendance donnait en 1856 (Feuille d'Ostende 4 sept. 1856) les détails ci-après : et ceci nous donnera une idée de l'organisation générale des bains à cette époque, quoiqu'il ne faille accepter la version du journal qu'avec les plus grandes réserves.

« Il y a sur la plage d'Ostende trois » sortes de bains, représentées ainsi : » premièrement, à l'un et à l'autre bout » de la digue, les cabines réputées » aristocratiques, roulant sur quatre » roues très hautes et très larges, non » ferrées. Ces cabines sont tirées par » un cheval ; là, on paye officielle- » ment 75 centimes, et en réalité 50 » centimes par personne, costume et » lingerie compris ».

« Plus loin, aux dunes, ce sont les » cabines d'ancien format, à petites » roulettes et poussées à bras : éco- » nomie de grandes roues et de che- » vaux. Cela vous représente la classe » moyenne ou plutôt la classe qui n'a » pas de moyens : on ne paye là que » 25 centimes.

« Enfin, beaucoup plus loin et hors » de vue se trouve la troisième clas- » se qui, dans l'âge d'or, était la pre- » mière ; là c'est réfugié tout ce qui » reste d'innocence aux bains en l'an » de grâce 1856. Il n'y a plus, en cet » endroit, ni cabines à grandes roues, » ni cabines à roulettes, ni cabines

LA QUESTION DES DROITS DE QUAI POUR LES YACHTS

TOUT DEPEND DE L'APPLICATION DU TARIF

Nous avons reçu aujourd'hui la lettre suivante, émanant d'une personnalité éminente du monde du yachting belge. Comme on le voit, le ton en est on ne peut plus conciliant et raisonnable.

Monsieur le Directeur,

Ayant suivi attentivement les polémiques soulevées au sujet des taxes de séjour appliquées aux yachts désireux de visiter le port d'Ostende, je me permets de faire les suggestions suivantes concernant l'application du nouveau tarif actuellement en vigueur.

La décision de ramener le taux de 3 à 2 francs par tonne brute pour une période de quatorze jours avec sorties facultatives durant celle ci, ainsi que les réductions de 25 % pour la seconde quinzaine et de 50 % pour les yachts dont le séjour durerait plus d'un mois semble raisonnable.

Pour les bâtiments de plaisance dont le séjour se prolonge au delà d'un mois, les droits ci mentionnés sont modérés et son application ne présentera probablement aucune opposition.

Il n'en est pas de même pour celui qui, faisant une première escale de quelques jours, voire quelques heures, devrait renouveler le dit payement en entier, lors d'un second ou même d'un troisième passage à Ostende durant la même année.

Il y aurait lieu de tenir compte de la première escale effectuée durant la dite saison au port, et de procéder comme suit.

Supposant que le même bâtiment revienne en ce port un mois ou deux après son premier passage, les droits de séjour devraient lui être appliqués tout comme s'il en était à sa seconde quinzaine, c.a.d. que, tenant compte du premier payement effectué au taux de 2 fr. par tonne brute lors de sa première escale, il aurait également droit à la réduction de 25 %

barème ainsi interprêtée, recevrait très probablement l'approbation de la grande majorité des yachtsmen.

Veuillez agréer etc.

C. LIER

Ceci met bien des choses au point. La taxe de 2 fr. la tonne paraît acceptable. Seules des questions de modalité d'application du règlement entrent encore en cause. Espérons que celles-ci pourront être résolues au mieux des intérêts du yachting qui sont aussi ceux de la ville d'Ostende.

Nous avons voulu poursuivre notre enquête sur les droits de quai exigés des yachts dans d'autres ports, et voici quelques exemples dont nous pouvons garantir l'exactitude :

Un yacht de 71 tonnes brut a visité au cours d'une croisière 19 ports anglais. Il a acquitté, pour le total de ces 19 ports, une somme globale de 2 livres pour droits de quai, majorée de 2 livres pour « light dues », soit donc au total : 600 francs en monnaie belge, environ. Comme on le voit, la moyenne s'établit donc à un peu plus de 30 fr. par port. Cette croisière avait duré six mois.

A Cannes, un yacht d'un tonnage plus considérable, l'« Anne-Maria », 340 T. brut, paya pour toute l'année une somme équivalente à 910 frs. belges.

Ajoutons que dans beaucoup de pays, les pouvoirs publics encouragent le yachting autant que faire se peut. En Angleterre notamment, les yachtsmen appartiennent presque tous à la

l'organe officiel du parti catholique :

L. CALENE

La Vie en Rose

URTICAIRE

Ah, la joie des bains de mer ! Pensez donc si je m'y suis livré tous ces jours de chaleur caniculaire.

Hélas, pourquoi faut-il donc que toute médaille ait son revers ! Comme je nageais l'autre jour avec délices dans une onde à la fois fraîche et tiède, je sentis un soudain picotement aux jambes. Imagination, sans doute ! Eh, que non... Cette sensation désagréable se renouvela à mes bras, à mes épaules, à mes cuisses, bref en chaque endroit de ma peau qui n'était pas recouverte par mon maillot.

A la fin, agacé, je décidai de sortir de l'eau, et comme je prenais pied, je vis une élégante méduse qui semblait flotter en rigolant doucement. Voilà donc l'origine des picotements, pensais-je. Mais cela n'est rien. J'ai suffisamment de volonté pour faire face à un petit accès de chatouillement.

Une fois habillé, je m'en fus allègrement, sans plus penser à la méduse, quand tout à coup je me surpris en train de me gratter les épaules... et voilà que peu à peu une flamme parcourut ma peau tou entière... Ah, mais...

Puis, j'eus l'attention attirée par un beau yacht, ne pensai plus qu'à des horizons lointains, en parlai longuement le soir, et m'en fus me coucher, le cerveau rempi d'élucubrations et de projets de voyage. Je pensai aux Tropiques, et aux moustiques qui bien souvent peuplent les pays au printemps éternel. Et je me mis à me gratter. Au bout de peu de temps, je me rendis compte de toute l'importance du désastre : c'était bel et bien un accès d'urticaire dû aux piqûres de cette sale méduse.

Je sautai du lit, ouvris un livre pour me documenter, et j'en appris de bien belles sur les méduses. De quoi frémir... Mais vivement un remède : du talc, disait un auteur. J'en avais en ma possession, fort heureusement. Au bout de peu d'instants je me débattais dans un nuage de poudre blanche. Du vinaigre, disait un vieux recueil : je m'en inondai de la tête aux pieds. De l'huile, lus-je autre part. Je suivis ce judicieux conseil. Tout cela forma évidemment une curieuse mayonnaise mais n'apporta aucun soulagement.

Bien au contraire. Les démangeaisons devenaient de plus en plus intolérables, au point qu'un de mes voisins fut réveillé par le remue-ménage que je faisais. Il me crut malade, et fort civilement s'en vint frapper à ma porte.

Quand il apprit la cause de mon agitation, il eut une inspiration : « Rien de tel que l'alcool pour ces choses-là » affirma-t-il péremptoire. Il disparut et revint avec une bouteille de rhum d'excellente marque. « Employez ceci, d'ici un instant vous ne sentirez plus rien. »

Aussitôt que ce bon voisin eut refermé la porte, je suivis son conseil, et goulûment, d'un trait, vidai le flacon d'eau de feu...

Je crois bien que je m'endormis sur place, car je m'éveillai le lendemain soir, gisant sur le plancher, dans un mélange de talc, d'huile et de vinaigre.

Je me suis fait un ennemi de mon voisin, qui s'est montré de fort méchante humeur quand je lui ai dit que j'avais vidé sa bouteille de rhum.

PANURGE

Maroquinerie Doris

Les dernières nouveautés en maroquinerie se trouvent à la Maison Doris, 25bis, rue de Flandre, Ostende.

Le maître maroquinier et sellier Doris y expose les plus beaux modèles de Vienne, de Paris et de Bruxelles.

Tous les quinze jours son choix unique est renouvelé ; ses prix restent ceux d'avant la dévaluation, c'est dire sans concurrence.

Les modelistes les plus réputés ont réservé leur création à la Maison Doris

Amateurs de belles choses, de cadeaux de valeur et de prix raisonnables allez en confiance à la Maroquinerie Doris, 25bis rue de Flandre à Ostende.

Fournisseur de S. A. R. et I. la Princesse Clémentine de Belgique, Princesse Napoléon.

des Hôteliers ; Calmeyn, secrétaire général du Kursaal ; Courtens, directeur des Tramways de la côte ; Rayée, président du Tribunal de Commerce; les membres du Comité officiel des fêtes ; MM. John Bauwens, Baron Ensor, Eug. Devreese, etc.

Nous omettons peut-être, et bien involontairement ,des noms. Qu'on veuille ici nous en excuser.

On procéda aussitôt à la visite des nouvelles installations. Nous en avons maintes fois fait la description...

Puis M. Henri Serruys, président du Conseil d'Administration de la S.A. « Ostende-Plage » prit la parole. Il fit en phrases concises l'historique des événements qui amenèrent la constitution d'Ostende-Plage, l'initiative prise par le Rotary Club, qui reçut dans tous les milieux de notre ville un appui immédiat. Ostende-Plage n'existe que depuis quatre mois, et déjà de grandes choses ont été réalisées. Pour finir, M. Serruys rendit hommage à l'Administration Communale, à celle des Ponts et Chaussées, des Domaines, et enfin, last not least, à tous les précieux collaborateurs sans lesquels l'œuvre n'aurait pu être réalisée.

M. le Bourgmestre Moreaux prit ensuite la parole. Il prononça le discours suivant, que nous reproduisons intégralement parce qu'il constitue un document important sur l'activité d'Ostende ville balnéaire :

Nulle cérémonie ne mérite plus notre agrément que celle qui glorifie l'œuvre accomplie, dans le désintéressement, par des concitoyens qu'inspirèrent le souci du bien public et l'amour de leur ville natale. Telle est l'œuvre que nous avons, pour le moment, sous les yeux, et dont notre Administration entend fêter dignement, aujourd'hui la solenelle inauguration.

La transformation du matériel et des méthodes d'exploitation du service des bains, est un problème dont l'Administration Communale se préoccupait depuis de longues années. Et il semble qu'elle fut à l'ordre du jour de tout temps, puisque, aussi loin qu'on remonte dans le passé, on retrouve les traces matérielles des discussions qu'elle ne cesse jamais de soulever.

L'organisation officielle des bains de mer à Ostende paraît être relativement récente. Le document le plus ancien que renferment nos annales — notre excellent archiviste, M. Loontiens, dixit — date du 21 juin 1784 : il a trait à la demande d'un sieur William Herketh, qui sollicite et obtient de S. M. l'Empereur et Roi, l'autorisation de « construire sur la plage baigneuse descendait dans l'eau de manière à permettre à l'intéressée de prendre, hors de l'atteinte des indiscrets, un bain dans un carré d'océan ; ou telle autre voiture utilisée, le 9 août 1858 par la Grande Duchesse Hélène de Russie, et qui, comme la précédente, était munie d'une grande voile d'isolement !

Quoi qu'il en soit, toutes furent exploitées par leurs propriétaires, sans condition, semble-t-il, tout d'abord, puis moyennant l'obtention d'une concession consentie par le Collège Echevinal et le paiement d'une taxe de 30 francs par voiture (séance du Conseil communal du 7 février 1852) taxe qui fut réduite à 25 francs le 4 juin 1855, et remplacée le 14 mars 1845 par une redevance fixe de 2500 fr. à verser par l'ensemble des propriétaires.

A ce moment, le nombre des cabines baignoires était de 200 environ. Elles étaient réparties sur plusieurs emplacements appelés parcs, dont le principal était situé à l'ancien phare qui formait alors le centre d'Ostende estival. Il y en avait aussi au carré du parc des dames, tout au moins au carré des dames dont les discussions au sein du Conseil communal font mention à la date du 3 juillet 1841, car il faut supposer qu'il y eut autrefois plusieurs carrés de dames, puisque le Bourgmestre Delmotte, dans l'art. 2 du règlement sur les bains (9 juin 1818) défend aux hommes de se baigner dans les parcs réservés aux femmes.

Mais en dehors des voitures baignoires, il existait sur la digue, et même sur la plage des pavillons fixes; sur la digue le pavillon de M. Warrenier (Bains chauds d'eau de mer 1,50 frs. par bain ; bain chaud avec usage d'un lit de repos au sortir du bain 2,50 fr. ; bain de sable chauffé au soleil 1,50 fr.) (1841) l'établissement de M. Jacques Hamers (Bains chauds et froids d'eau de mer) (1842) et sur la plage les pavillons-baignoires brevetés du Dr. Filleul, « permettent l'usage des bains de mer en » toute saison, sans s'exposer à l'air » et sans s'écarter des conditions hy» giéniques indispensables aux bai» gneurs (1847) etc. etc.

Cependant, le fonctionnement général du service des bains de mer ne cessait de donner lieu à des plaintes sérieuses, tant de la part des étrangers que de la part des ostendais. La libre concurrence entre les propriétaires de voitures baignoires provoquait des disputes et des rixes constantes. Les intéressés estimant ne pas avoir de gains suffisants ; limitaient le nombre des voitures en les retirant de la plage, au grand dam des étrangers forcés ainsi d'attendre leur tour aux heures d'affluence. Puis, les prix du bain variaient à chaque instant sous les prétextes les plus divers : de 0.70 fr. en 1841, ils montaient à 0.75 en 1852, à 0.85 fr. en 1854. Enfin, l'entretien du matériel laissait à désirer, et la plaie des pourboires indisposait tous les baigneurs.

« L'Indépendance a entrepris, à ce qu'il paraît », écrit à ce sujet la Feuille par la presse bruxelloise, menaçait de devenir préjudiciable aux intérêts de la Ville, le Collège échevinal, après avoir pris connaissance de l'offre d'un particulier, proposa au Conseil communal, le 14 mai 1860 de faire examiner le problème de la réorganisation des bains par une Commission spécale. Le 4 mars 1861, le Conseil votait l'adjudication publique. Et dès la saison d'été les bains étaient exploités par MM. Fontaine, Eugène Serruys et Emile Janssens, de 1861 à 1870, à l'entière satisfaction des baigneurs. La clientèle abondait au point que le 1 septembre 1861, par ex., on délivrait 500 tickets à l'Est, 1716 à l'ouest et 204 au Paradis, ce qui, à cette époque, était énorme.

Le cahier des charges en vue d'une nouvelle adjudication fut présenté au Conseil communal le 5 octobre 1869 par le bourgmestre J. V. Iseghem, et adopté le 20 décembre de la même année. Ce cahier comprenait un ensemble de dispositions intéressantes, déterminant entre autres la durée de la saison (du 1 juin au 15 novembre) l'aménagement intérieur des voitures, l'étoffe et la couleur des costumes de bain, le tarif, etc. L'exploitation confiée à M. Fineau contre paiement par celui-ci d'une somme annuelle de 21.350 fr. passa, le 14 mai 1877, aux mains de la ville, ensuite du décès du concessionnaire.

La régie, établie à ce moment, fut maintenue, si pas pour l'intégralité des services, tout au moins pour une partie d'entre eux jusqu'en 1928, date à laquelle le Conseil communal, accepta, après adjudication publique, pour la 1re période du régime de la concession, les offres de MM. Devriendé et consorts, puis celles de M. Vandewyngaerde pour la seconde période qui nous mène au seuil de 1935.

1935 ! L'année heureuse, ouvrant, pour nos installations balnéaires, l'ère décisive du progrès. Depuis longtemps, il devenait évident que des modifications profondes et radicales, ici, s'imposaient. En 1926, — je l'ai fait remarquer plus haut — l'Administration Communale s'occupait activement déjà d'une réorganisation complète du service des bains de mer ; le premier projet de construction de cabines fixes permettant l'élargissemnet de la digue et la suppression des cabines roulantes entre la rue de l'Yser et la rue de Paris vit le jour cette année précisément ; il fut introduit par M. Verraert, qui avait été chargé d'en faire l'étude à la suggestion de mon très regretté Collègue et ami, feu M. le Conseiller communal Laroye.

La situation financière de la Ville n'en permit pas l'exécution, pas plus que celle de tous les projets qui vinrent à sa suite tel le projet de M. l'Architecte Delume, qui embrassait un programme extrêmement vaste, tels encore le projet Ongenae avec swimcing-pool, le projet Franki avec swimming-pool également et cabines en hypogée etc.

(Voyez suite en 2e page)

LEGENDOM DE PLATE V.Z.W. OOSTENDE

NOS ÉCHOS

Les pick-pockets

Les pick-pockets profitèrent de la foule, dimanche matin, à l'issue de la fête de l'inauguration des bains. Non pas qu'il y eut beaucoup de victimes, mais du moins y en eut-il un : notre sympathique collaborateur C. E. Briggs, qui se vit délesté de son portefeuille billets de banques et, chose plus grave, des papiers importants.

Plainte a été déposé.

Le speaker

Félicitons M. Varlez, speaker de Radio-Schaerbeek. Clair, concis, spirituel il fit entendre pendant près de deux heures sa voix très « radiophonique » pour le plus grand plaisir de tous ceux qui l'écoutaient.

Intermède comique

Lors de la présentation des maillots de bain, le matin à la digue, il y eut un instant d'émotion créé par un intermède assez comique.

Le légendaire petit vieux au non moins légendaire haut de forme, apparut subitement, accompagné de sa dame. Celle-ci portait un baroque costume d'odalisque, que nous croyons déjà avoir vu au carnaval. Elle voulut prendre part à ce qu'elle croyait être un concours, et il fallut une intervention assez énergique pour empêcher qu'elle ne montât sur l'estrade.

Protestation des Hôteliers du Littoral

La Ligue des Hôteliers du Littoral s'est réunie d'urgence à Ostende après avoir pris connaissance des mesures édictées par le Gouvernement au sujet de l'affichage des prix dans leurs établissements.

Un télégramme a été envoyé au Ministère pour faire ressortir que vu les fluctuations que subissent les prix des nistère et le fait que la saison est déjà trop avancée en rendit l'application inefficace.

L'enfant perdu et le haut-parleur

Dimanche après-midi, dans la foule qui se pressait sur la plage devant les nouvelles installations des bains, un bambin d'une dizaine d'années perdit... ses parents.

Pleurant à chaudes larmes, il fut conduit dans un des bureaux des installations balnéaires où fonctionnait fort heureusement un haut parleur. Et bientôt, de toutes parts, on entendait le speaker annoncer que Timmerman Omer de Woumen cherchait ses parents.

L'enfant « perdu » n'en continuait pas moins à sangloter, mais peu d'instants après ses parents, qui n'avaient pas manqué d'entendre les avertissements claironnés dans l'espace, s'en vinrent le consoler.

A la plage

On procède au nettoyage du sable de la plage où les travaux des installations des bains amenèrent beaucoup de pierres et de gravier.

D'ici peu de jours tout sera en ordre.

Concert militaire

Concert donné le 11 juillet 1935 à 21 heures place d'Armes par la musique du 3e régiment de ligne sous la direction du Lieutenant chef de musique H. Hendrix.

Programme :

1) **Patria Nova** — T. Moreaux
2) **Egmont**, ouverture — Beethoven
arr. par Signer
3) **Patrouille Albanaise** — Gilson
4) **Sart Tilman** — H. Hendrix
suite d'orchestre
5) **Faust** fantaisie — Gounod
6) **La Fille de Mme Angot** — Lecocq
arr. par Soger.
7) **Isoline**, ballet (5 parties) — Messager
arr. par Eustace.

SENSATIONNEL — SENSATIONNEL

PALACE

LE PALAIS DU CINEMA

Programme censuré — Enfants admis

du VENDREDI 12 au JEUDI 18 JUILLET

LES TROIS LANCIERS DU BENGALE

Un film magnifique, une production grandiose dont la mise en scène a demandé des années d'efforts, de splendides aventures, des fastueuses mises en scène, absolument admirables d'une réputation mondiale, le PLUS BEAU FILM DE L'ANNEE, avec :

GARY COOPER, le splendide officier écossais, Kathleen BURKE, Fr. ZONE et Rich. CROMWELL

En complément : l'**ILE DE PAQUES**, le voyage unique du navire-école « Mercator ». Actualités Paramount.

L'INAUGURATION DES NOUVELLES INSTALLATIONS DES BAINS

(Suite de la 1re page)

Entretemps, des essais de traction mécanique pour les cabines roulantes, des recherches relatives à l'édification de grands pavillons mobiles (1927), s'étaient succédé sans succès, la Ville essayant, d'autre part, de faire provisoirement front aux critiques par la construction, le long de la digue d'un pavillon de luxe, avec trottoir d'accès, douche chaude et froide d'eau douce, bain de pied et lavatory.

Pareils efforts ne pouvaient satisfaire, toutefois, les baigneurs. De toutes parts, les doléances allaient croissant. On se plaignait de tout et de rien ; de l'exiguité de la plage (la présence des cabines réduisait effectivement les espaces libres) de la malpropreté du sable (tous les trains de plaisir y abandonnaient les reliefs des repas) du manque d'entretien des cabines, de la mendicité, de la sévérité et des exigences des concessionnaires, de l'aspect déplorable des réclames placées sur les pavillons fixes, de la police, des pickpockets, des chiens, des gamins, du Palais des Thermes, de la crise, etc. etc. Décidément il fallait trouver mieux, sans obliger la Ville, touchée par la crise, elle aussi, à engager pour cela de nouvelles dépenses. M. le conseiller communal Feys parla très sagement dans ce sens au cours de l'année 1933.

Le 2 mars 1934, deux jours après que le Collège se fut occupé de la question, le Conseil communal chargeait le Collège, à l'initiative de M. le conseiller Serruys, de constituer une Commission spéciale chargée d'étudier les modifications à apporter au système d'exploitation en cours. Le 4 juin 1934, la dite Commission déposait un rapport dont les conclusions ne pouvaient être admises sans plus ample examen ; elles comprenaient notamment la construction de cabines fixes sous la digue.

Cependant, le vendredi 19 octobre 1934 se constituait au local du Rotary, le « Syndicat pour l'amélioration des services de bains de mer et de plage d'Ostende », après que le rotarien H. Serruys y eût exposé, comme il l'avait fait le 9 octobre précédent, à la demande du Past-Président J. Bauwens, un avant-projet de réorganisation des installations en cause. En faisaient partie, sous la présidence de M. Serruys, auteur du plan, des représentants de la chambre de commerce, de la Ligue des Entrepreneurs, des Hôteliers, des Commerçants, des Cafetiers, des Brasseurs, des Architectes, des Importateurs de bois, de l'Administration Communale, de l'Automobile club, des Ponts et Chaussées, du Casino-Kursaal, du Rotary club d'Ostende. Le 22 décembre, le Syndicat faisait place à la Société Ostende-Plage, Syndicat d'où devait naître la Société Ostende-Plage Tous ont fourni aux promoteurs de l'entreprise une aide morale et matérielle considérable.

Je salue également ici, avec reconnaissance, l'actif past président Bauwens, dont la remarquable tenacité et l'enthousiasme ont stimulé bien des ardeurs et conquis bien des suffrages.

Et je salue enfin, avec une émotion qu'explique mon admiration pour l'œuvre qu'il a fondée avec tant de maîtrise, M. Henri Serruys, inventeur, inspirateur, promoteur d'Ostende-Plage. Car la belle et grande œuvre que nous allons inaugurer dans un instant c'est M. H. Serruys qui l'a conçue, arrêtée dans tous les détails, défendue devant les pouvoirs publics, réglée quant aux voies et moyens, et réalisée. Sa clairvoyance, sa haute compétence et son opiniâtreté ont enrichi notre patrimoine d'un inestimable joyau.

M. H. Serruys a bien mérité de sa chère ville natale.

Je félicite très chaleureusement MM. les architectes Christiaens, Colombe, Smis et Vallay auteurs des plans de ces superbes installations, ainsi que M. l'entrepreneur Vancoillie, chargé des travaux de construction, rondement menés par lui, à bonne fin.

Messieurs,

Je déclare inaugurées les nouvelles installations balnéaires d'Ostende-Centre.

Ce discours fut vivement applaudi.

M. Gustave Vandenberghe, président du Rotary Club d'Ostende, retraça ensuite les efforts tentés par le Rotary durant les derniers mois. Il rappela la cérémonie de la pose de la première pierre, le 7 mars dernier. En terminant, il donna l'assurance que la Ville pourrait en toutes circonstances compter sur l'activité et le dévoûment du Rotary.

Nouveaux applaudissements.

Mais la foule attendait avec impatience la présentation des modèles de maillots de bain. Fête inédite à Ostende. Les espoirs ne furent pas déçus... des dizaines de jolies femmes défilèrent sur l'estrade, et pendant plus d'une heure, ce fut un chatoiement de couleurs et de formes gracieuses dont un soleil radieux rehaussait le relief. Maillots, shorts, paréos, pyjamas... ainsi que, fort heureusement, des maillots en deux pièces visés par la terrible circu-

NOS ÉCHOS

LA DECORATION FLORALE

On sera étonné de l'apprendre, mais la décoration florale d'Ostende ne dépend pas uniquement du service des plantations de la Ville. C'est ainsi que l'avenue de la Reine appartient au Service des Ponts et Chaussées. Les magnifiques géraniums qui en garnissent si artistement les parterres sont entretenus par les soins de cette administration.

Or, les Ponts et Chaussées, s'ils ont trouvé le personnel pour arranger l'avenue, ne disposent pas de l'eau nécessaire à l'arrosage de leurs plantations... La sécheresse des derniers jours menace sérieusement celles-ci. La Ville ne pourrait-elle intervenir d'urgence ? Il s'agit somme toute de quelque chose qui contribue à l'esthétique d'Ostende tout entière.

VOUS NE POUVEZ SAVOIR

ce qu'est une jolie **PERMANENTE** avant d'avoir essayé la « **SELECT** » unique pour le littoral

25 francs

y compris le 1er lavage et toutes mises en plis gratuites.

« **THE SELECT** »

Ex-coiffeur du Royal Palace. 31, rue du Mont Kemmel Ostende T. 1527

LES EXAMENS DE SORTIE A L'ATHENEE

Samedi dernier ont eu lieu, sous la présidence de M. l'Echevin Verhaeghe les examens de sortie dont voici les résultats :

Section Greco-Latine :

Avec le plus grand fruit : Mlle Van Huele, M. Dentant, Mlle Potvlieghe.

Avec grand fruit : Mlle Teirlinck

Avec fruit : M. Reynaerts.

Section scientifique :

Avec le plus grand fruit : MM. Soete et Roose.

Avec grand fruit : MM. Pinet, Moyson et Zaman.

Section commerciale :

Avec grand fruit : M. Ch. Gouwy d'Handzaeme.

Ce sont de très beaux résultats tout à l'honneur du corps enseignant de notre Athénée et de ses élèves.

Nos chaleureuses félicitations

C'EST NATURELLEMENT

la plus ancienne et la plus importante, l'Agence Lévy, la seule capable de vous trouver rapidement un amateur pour la vente ou la location de vos immeubles et appartements.

Consultez-là, au 76, rampe de Flandre, téléphone 740. (715

MORT SUBITE

Un homme d'origine polonaise mais habitant Luxembourg, Henri Floh, 53 ans, portant comme occupation sur son passeport représentant de presse

---

Madame **ELIE QUINET** née **ANNA ROOM** et famille Madame Veuve Quinet, les enfants, petits enfants et famille, ont la profonde douleur de vous faire part de la mort de leur époux, fils, frère, beau frère et oncle, grand oncle bien aimé

Monsieur

Elie-Jacques-Joseph QUINET

Epoux de Madame Anne-Marie ROOM

né à Ostende, le 4 juin 1880 et y enlevé à leur affection le 5 juillet 1935. Selon le désir du défunt, les funérailles civiles suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, ancien cimetière ont eu lieu le lundi 8 juillet 1935 dans l'intimité.

Ostende, le 9 juillet 1935

Jules Dennekin, Entrepreneur de Pompes funèbres, 3, rue de l'Avenir tél. 1549. (1015

VILLEGIATURE

La poussière, véritable véhicule de microbes est vaincue par l'antipoussière Solvay. Epandage simple et économique. Solvay, 33, rue Prince Albert Bruxelles. (992

TRAINS D'EXCURSION VERS LE LITTORAL

Dimanche 14 juillet 1935, la S.N.C.F. met en marche des trains d'excursion vers la côte, à prix très réduits, au départ des stations suivantes :

Train I : Arlon, Stockhem, Fouches, Habay, Houdemont Marbehan, Longlier-Neufchâteau, Libramont, Jemelle Marloie, Bastogne, Sibret, Morhet, Wideumont, Bernimont, Haversain, Ciney, Namur.

Train II : Herbesthal, Dolhain, Verviers-Est, Verviers-Central, Ensival, Pepingster, Nessonvaux - Fraipont, Trooz, Chaudfontaine, Chênée, Angleur Liège (Guillemins).

Train III : Verviers-Central, Chaineux, Battice, Hombourg Aubel, Froidthier, Thimister-Clermont, Herve, Micheroux, Fléron, Beyne, Bois-de-Breux, Vaux-sous-Chèvremont, Chênée, Angleur, Liège (Guillemins), Visé, Argenteau, Cheratte, Wandre, Jupille, Bressoux.

Prix : 3e classe : 30 fr. 60 fr. ; 2e classe : 50 fr. 60

Pour renseignements complémentaires, consulter les affiches.

LA PHARMACIE E. HALEWYCK

English Chemist, 10 place d'Armes, (Grand'Place) Ostende. Téléphone 1104

Le plus grand choix de Spécialités belges et étrangères, d'accessoires de pharmacie, parfumeries fines etc. Seul dépositaire de toutes les « Spécialités Néos » de Bruxelles. Guérison assurée en 15 jours de la coqueluche par

LA FRAUDE

Sous ce titre nous avons annoncé que 18 douzaines de bas de soie avaient ét découverts dans un Pulman, à la Gare Maritme. A la vérité, il s'agit d'une voiture des services internationaux qui fait le trajet Cologne-Herbestal-Ostende, et retour.

Jusqu'ici l'auteur de la fraude n'a pas été découvert, malgré les efforts de la douane. Et ici se place une histoire assez comique.

Afin de prendre le fraudeur en flagrant délit, on décida d'établir une souricière. On laissa les bas dans la cachette, mais, peu avant le départ du train, on vérifia si celle-ci contenait toujours sa petite cargaison. Stupéfaction : il y avait 20 douzaines de paires de bas de soie de plus...

Deux préposés de la douane travestis en civil, furent chargés d'accompagner le train, installés dans le wagon où la fraude avait été découverte. Il s'agissait de deux douaniers qui sans doute se croyaient méconnaissables parce que dépouillés de leur uniforme. L'un était magnifiquement ventripotent et moustache...

Mais voilà qu'à Bruxelles, les deux braves reçurent ordre de quitter leur faction. Les services de la capitale se chargaient de pincer le contrebandier. Deux autres douaniers firent donc le voyage jusqu'au poste frontière d'Herbestal. Là, ils durent forcément mettre pied à terre.

Ils attendirent le retour du train. Quand celui-ci fut revenu de Cologne, ils reprirent leur surveillance, ne remarquèrent rien...

Et à Ostende, on examina encore la cachette : les bas de soie avaient disparu !

L'enquête n'en continue pas moins.

COLLISION

Mardi soir la voiture de place conduite par A. Spilliaert demeurant chaussée de Thourout 370 est entrée en collision avec le cycliste Oscar Tieresoone, demeurant quai des Pêcheurs 2, au coin de la place d'Armes et de la rue de l'Eglise. Le cycliste a été sérieusement blessé à la figure. La police enquête.

DELESTE DE SON PORTEFEUILLE

Un sujet français Etienne Vanderwaeren, originaire de Courbevoie, qui était arrivé à la gare d'Ostende quai à 18 h. 22 s'est à la sortie de celle-ci vu délesté de son portefeuille, contenant plusieurs billets de banque et des papiers d'affaires.

Plainte a été déposée.

PRENEZ GARDE

Si vous ressentez le moindre trouble visuel, ne le laissez pas s'aggraver, cela peut avoir des conséquences graves. En consultant un opticien professionnel, ce danger est écarté. Adressez-vous en confiance à la Lunetterie Belge, 84, rue de la Chapelle, Ostende, en face du cinéma. Réparations sur l'heure.

DOCUMENTATION DE PRESSE

Pour vous documenter utilement sur n'importe quelle question politique, économique, scientifique, sociale, etc., discutée dans la presse et dans les périodiques, vous n'avez pas de meilleur moyen que de vous abonner à « L'Auxiliaire de la Presse », 18, Quai du Commerce, Bruxelles, tél. 17.43.02 qui reçoit, lit et découpe chaque jour tous les journaux belges et les journaux de l'étranger et qui en fournit des coupures sur tous sujets et personnalités.

Prospectus et tarfi gratis sur demande.

L'ENSEIGNEMENT EN FLANDRE OCCIDENTALE

L'assemblée des mandataires de la Flandre occidentale, de la province et des communes des gauches libérale et socialiste réunie à Roulers, après avoir entendu l'exposé de M. Houvenaghel, président de la Fédération, au sujet de la situation de l'enseignement officiel dans cette province, émet les vœux ci-après :

1) Que les chefs de famille doivent avoir effectivement la faculté d'envoyer leurs enfants à l'école de leur choix

2) Que la loi sur l'enseignement froëbelien soit appliquée vigoureusement.

3) Que l'administration du département ministériel de l'enseignement public prenne toutes les mesures contre le sabotage dans l'enseignement officiel.

4) Insiste vivement pour que le Parlement s'occupe sans retard de la proposition de loi Fischer-Mundeleer.

5) Invite les mandataires du Parlement de la province et des communes à joindre tous leurs efforts pour défendre l'école officielle et assurer à la population l'enseignement de son choix.

6) Que les charges de l'enseignement moyen officiel soient reprises intégralement par l'Etat.

Décide de communiquer cet ordre du jour à la presse.

DESCENTE DU PARQUET

Nous avons relaté les circonstances dans lesquelles le motocycliste, Maurice Bossuyt, avait trouvé la mort après s'être précipité dans un fossé sur la chaussée de Thourout.

Lundi, après-midi, le parquet composé de M. Beekman, juge d'instruction et Samyn, substitut du Procureur du Roi à Bruges, accompagné de deux experts, s'est rendu sur les lieux et a entendu le commissaire de police qui mena l'enquête. Quelques habitants furent interrogés.

OSTEND - NOTES

BY

CAPTAIN C. E. BRIGGS

An important reduction

The town authorities have very wise

NE NEGLIGEZ PAS VOTRE

HERNIE

Portez un bandage approprié et exactement adapté

VERDONCK-MINNE

BANDAGISTES-ORTHOPEDISTES

Aven. Henri Serruys, 7, Ostende

On nous écrit...

A PROPOS DES BAINS

Nous recevons la lettre suivante, que nous publions volontiers :

Cher Carillon,

Puis-je vous adresser une requête appuyée par bon nombre d'Ostendais et Ostendaises ?

Pourquoi ne donne-t-on pas aux bains des abonnements à prix réduits pour les Ostendais, comme cela se pratique pour le Kursaal et le théâtre ?

Nous verrions alors règner une certaine animation aux bains, aux mois ternes, par exemple juin, et au commencement de juillet et de septembre. De plus cela inciterait vraisemblement l'étranger à se baigner également quand il verrait à la plage un peu plus d'engouement. On pourrait stipuler que ces cartes ne sont pas valables les dimanche et jours fériés. Qui s'en plaindrait ? Pas le bénéficiaire car il a trop de besognes ces jours là.

Qu'en pensez-vous cher Carillon ? n'avons nous pas aussi un peu le droit de profiter de la mer ? et ce à un prix moindre que l'étranger ?

D'avance je vous remercie pour la clochette que vous voudrez sans doute bien mettre en branle pour vos concitoyens et vous prie d'agréer mes meilleurs saltutations.

Une maman de plusieurs grands enfants

P. T.

La « requête » nous paraît, en effet, des plus raisonnable. Soumettons-la au bienveillant examen des administrateurs d'Ostende-Plage.

A Blankenberghe LA CROISIERE PHILCO

Dimanche soir, à 20 h., à l'occasion de la croisière Philco en Belgique et en Hollande, un

de notre Administration, de M. Marquet fils, de MM. Gheyle et Ostyn, anciens concessionnaires, ainsi qu'un ensemble de suggestions très heureuses de M. L'Echevin Vroome. Ils ne furent pas retenus par le Conseil communal.

Le 22 février 1935, le Collège Echevinal donnait à Ostende-Plage l'autorisation d'exécuter les travaux suivant les plans élaborés par les architectes lauréats du concours organisé le 10 novembre 1934, et le 26 février, l'entrepreneur se mettait résolument à l'ouvrage.

Les nouvelles constructions réservées aux bains comprennent à l'Est 20 cabines de luxe, au centre 56 cabines de 1e classe, à l'ouest 208 cabines dites de sport. Leur équipement est irréprochable. L'hygiène, la salubrité et le confort ont été l'objet de soins tout particuliers. Il faut en féliciter les auteurs. Et nous nous demandons vraiment ce que, au sortir de ces installations, le visiteur admirera le plus : ou la beauté des intérieurs, ou la perfection de l'équipement général, ou l'aimable coquetterie de l'ensemble, dont l'aspect flatte l'œil et réjouit le regard.

Se ralliant aux vues de son distingué président, Ostende-Plage exploitera sa concession suivant un programme nouveau : il n'est pas douteux que les méthodes envisagées, et approuvées, au surplus, par l'Administration Communale, plairont au public et auront, sur la prospérité de la saison, les répercussions les plus fructueuses.

Et maintenant, Messieurs, que vient de sonner l'heure d'ouvrir toutes larges aux baigneurs les portes de ces magnifiques installations, il faut que la Ville d'Ostende rende un vibrant hommage à tous ceux qui ont pris part à la création de cette importante entreprise.

Toute notre gratitude et tous nos remercîments donc à MM. les Président et membres du Rotary ainsi qu'à MM. les Présidents ou délégués des divers organismes qui assistèrent à la mémorable réunion du 19 octobre 1934, fondateurs et co-fondateurs du par la firme La Vog, Bonnetterie de Mouscron. Son administrateur, M. Van Hazebrouck, en envoyant à Ostende une trentaine de mannequins, suscita l'émulation d'autres maisons, grâce à quoi la fête put revêtir un lustre exceptionnel.

Et pendant ce temps, la mer était sillonnée de nombreux navires battant le grand pavois. Fort opportunément, un magnifique yacht à voiles hollandais vint mouiller dans la rade et sa présence contribua à rendre le coup d'œil plus merveilleux encore.

L'après-midi, ce fut la grosse foule aux Ambassadeurs, au Casino-Kursaal.

On devait, en effet, y procéder à la désignation de Miss Littoral. Le public lui-même fut juge. Des dizaines de femmes, toutes très jolies, défilèrent revêtues de merveilleux maillots. Le choix, sans doute, fut des plus difficile. Le dépouillement des bulletins de vote donne le résultat suivant :

Mlle Vera Longchamp, portant un maillot « Vision ». Le titre de « la plus jolie baigneuse » fut attribué à Mlle Anita Martin, maillot « Normandie », et le plus beau maillot de bain fut le « Riviera » présenté par Mlle Laura Beghin. Toutes trois portaient des maillots «La Vog» ainsi d'ailleurs que Mlles Anne-Marie et Micheline, qui furent choisies comme demoiselles d'honneur.

Le soir, au Petit Nice, un bal populaire des plus animé clôtura cette journée idéale.

L. C.

A LA SUITE D'UNE

OPERATION ABDOMINALE

IL EST UTILE DE PORTER UNE CEINTURE VENTRIERE, DESTINEE A SOUTENIR ET A PROTEGER LA CICATRICE. ADRESSEZ-VOUS SANS RETARD AUX ETABLISSEMENTS

VERDONCK-MINNE

BANDAGISTES-ORTHOPEDISTES

Aven. Henri Serruys, 7, Ostende

HAUTE COUTURE

LUCE ET YVONNE

11, rue Christine — OSTENDE

Coupe et Essayage

Robe	15,00	à	25,00 frs.
Jupe	6,00	à	10,00 frs.
Blouse	10,00	à	20,00 frs.
Manteau ...	20,00	à	30,00 frs.

Façon complète

Robe	60,00	à	100,00 frs.
Jupe	20,00	à	45,00 frs.
Blouse	30,00	à	50,00 frs.
Manteau			
Manteau ...	60,00	à	100,00 frs.

TIMBRES DES COMMERCANTS

Pendant le mois de juin 1935 la banque crédit Ostendais a débité 169750 timbres des commerçants et remboursé pour 12.900 frs. de carnets.

Chaque mois la circulation des timbre des commerçants va en augmentant.

LES BAINS A BLANKENBERGHE

Ils sont en progrès, tout au moins pour ce qui concerne le début de la saison. En effet, du 19 au 25 juin, 5785 tickets furent délivrés contre 4051 pour la même période, l'an dernier.

Augmentation très sensible, qu'il faut sans doute attribuer aux quelquels beaux jours de la fin du mois dernier.

LA CHASSE AU GIBIER D'EAU

La chasse à tir au gibier d'eau sur les bords de la mer, dans les marais ainsi que sur les fleuves, est permise cette année dans toutes les provinces à partir du 15 juillet, et celle au filet dans les établissements de canardières à partir du 15 octobre 1935.

Toutefois, le tir aux goelands, mouettes, hirondelles de mer, cigognes, spatules et cygnes sauvages est interdite en tout temps.

La chasse au gibier d'eau à l'aide de canons canardiers est également interdite.

de l'Hôtel de Ville, à l'adjudication publique de la fourniture, en 2 lots, de naphte, mazout, huiles, etc. nécessaires aux services de l'Administration Communale.

Les soumissions seront remises à la poste au plus tard le lundi 15 juillet 1935.

On peut se procurer des exemplaires du cahier des charges au bureau de l'Hygiène et des Réies (Hôtel-deVille)

UNE SEULE CHICOREE A L'EXPOSITION a un Stand, c'est la chicorée Pacha qui a la plus grande production en Belgique et la deuxième plus grande du monde entier.

LES COINS NOIRS

La cire encrasse peu à peu les coins des chambres. Le Lavécire les décrasse, lave et cire en une opération. Le droguiste donne échantillon gratuit de Lavécire.

LAIT REPANDU

Mercredi matin, à l'intersection de la rue Wellington et de l'avenue de la Reine, un car du British Travel Bureau tamponna la voiture attelée de Richard Deketelaere, laitier à Ostende

Il y eut beaucoup de lait répandu... mais tout se limita heureusement à des dégats matériels.

dans leur local du 13 juillet au 22 juillet 1935.

AVIS

Une place d'employée aux Tennis-Courts de la Ville d'Ostende est à conférer pour la période du 15 juillet au 15 septembre.

Heures de prestations : de 9 h. du matin à 12 h. et de 14 à 19 heures y compris les dimanche et jours fériés

Conditions requises : Connaissance des deux langues nationales.

Age : 18 ans au minimum et 25 au maximum.

Etre de conduite et de mœurs irréprochables.

Salaire : 600 fr. par mois.

Les demandes avec références doivent être adressées à l'Administration communale au plus tard le 20 juillet.

Aucune demande ne sera prise en considération après cette date.

UN IVROGNE ENCOMBRANT

L'on a du réquérir la police pour faire amener le nommé Arthur Cl... de nationalité britannique, et qui se trouvant pris de boisson voulait trop faire des siennes dans un hôtel de la ville.

Avant de se laisser amener pour cuver sa boissson à l'amigo, l'anglais eut des gestes de rebellion pour l'agent.

Procès verbal a été dressé.

posed during the fifteen days has now the right to go in and out as many times as she likes without further imposts. It is also very satisfactory to realise that when a serious wrong is expounded in these columns in order to put mistakes right that those in authority take the trouble to investigate the matter with a view to remedying the error.

Congratulations

Many visitors have told me how pleased they are that M. Mouque has again returned to conduct at the Kursaal. This fine musician has a great reputation amongst his British listeners and he is certainly receiving a very hearty welcome upon his return to duty in the grand concert hall at the Casino-Kursaal.

Ware pickpockets

Let me warn my readers that there is evidently a band of pickpockets operating along the coast and also at Bruges. I am by no means that only one who has suffered from the depredations of these theives. I believe they work in threes, one pushes a second takes the goods out of your pocket and then passes what he has stolen to the third man. I would like however to than the thief who stole my pocketbook in the crowd on the Digue last Sunday for being kind enough to return the case and papers intact. If he had not abstracted the money I would gladly stand him a drink. As it is it is up to him to stand me one when we meet, and then we can pay a little visit to the police station afterwards, and I hope he will get off with five years only in durancevile.

MEMENTO

LES CINEMAS

PROGRAMMES

DU 4 AU 10 JUILLET

RIALTO

Gloria Stuart et Nancy Caroll dans un film vrai et humain « Le Baiser devant le Miroir ».
Fernandel et Claude Dauphin dans un film follement gai : « D'amour et d'eau fraîche ».

REX-CINE

Gitta Alpa et Gustave Frœlich dans une fastueuse opérette viennoise : « Mon Cœur chante », chanson, amour, danse.
Ray Walker dans une comédie d'un fol entrain ' Jmmy Reporter ».
Enfants admis.

RIO-CINE

Anita Page et Alan Dinehart, dans un passionnant roman d'amour et d'aventures « Le Passé d'une Femme ».
Blanche Montel et Roland Toutain dans « Miquette et sa Mère ».

FORUM

« Pension Mimosas » avec Fernande Rosay, Alerme et P. Bernard.
Enfants non admis.

CAMEO

Stan Laurel et Oliver Hardy, dans « Hollywood Party ».
Lionel Atwill dans « Le Docteur X ».
Enfants non admis.

CINE-PALACE

« Dollars et Whisky », comédie amusante avec C. Fields et Buster Crabbe.
Actualités Paramount.
« Le Fruit Vert », une production Richard Eichberg, avec Franceska Gaal.

PROGRAMME DU 12 AU 18 JUILLET

PALACE

Le palais du cinéma

1) Actualités Paramount
2) Pauvre Cendrillon, dessin animé en couleur.
3) L'Ile de Pâques, voyage du navire-école « Mercator ».
4) « Les Trois Lanciers du Bengale », le plus grand film de l'année avec Gary Cooper, Kathleen Burke, Richard Cromwell, Sir Guy Standing.

CAMEO

Henry Defreyn dans « Monsieur le Duc ».
Guy Robertson dan « Le Chanteur de Broadway »
Enfants admis.

FORUM

Une opérette entraînante, un film amusant « C'était un Musicien » avec Fernand Gravey, Lucien Baroux et R. Toutain.
Enfants admis.

RIALTO

Plus qu'un film : une découverte « Sequoia » l'épanouissement de la nature. L'amour qui embrase tout : le monde et les bêtes et les hommes, avec l'exquise Jeanne Parker. Anny Ondra, Yvan Petrovitch dans la célèbre opérette « Sang Polonais »
Enfants admis.

REX-CINE (ex Casanova)

Un film d'une fraîcheur exquise « Tessa » (La nymphe au cœur fidèle) avec Victoria Hopper, Brian Aherme et Jim Gérald.
« Complications Matrimoniales » superbe comédie avec le roi des comiques Bobby Howes.

RIO-CINE

Conrad Nagel, Leila Hyams dans un grand drame d'amour « Le Cœur d'une Mère » avec Claire Windsor. Un film plein de mouvement et d'action « Les Pirates de L'Or ».

Anciens combattants irlandais à Ostende

La section irlandaise du sud, de la British Legion, qui était conduite par le général Hickie et le capitaine Connolly, a fait célébrer dimanche matin un service solennel à l'église décanale des SS. Pierre et Paul.

Au cours de l'après-midi, la délégation irlandaise s'en fut fleurir le monument ostendais aux morts de la guerre, le mémorial des marins et le monument des 3e et 23e de ligne au boulevard de Smet de Naeyer.

A l'issue de ce pieux pèlerinage eut lieu la réception officielle à l'Hôtel-de-Ville, où M. Vroome, échevin, entouré de conseillers communaux souhaita la bienvenue à nos hôtes anglais qu'accompagnaient M. Templer, consul d'Angleterre et des membres de la section d'Ostende de la British Legion.

Le général Hickie répondit brièvement et remercia la ville pour l'excellent accueil dont lui et ses camarades avaient fait l'objet.

sympathique propriétaire du Continental Palace, cette fête réunit environ cinq cents convives dans une salle féerique.

Ce fut une grandiose manifestation au cours de laquelle MM. Baels, Pauwels, bourgmestre de Blankenberghe et M Carleton L. Dyer, président de la Philco, exaltèrent en termes choisis l'amitié anglo-belge.

Nul doute, par ailleurs, que nos hôtes anglais en conserveront le plus agréable souvenir.

UNE JOURNEE DE LA PRESSE

La section des deux Flandres de l'Association de la Presse Belge, a tenu dimanche son assemblée générale annuelle à Blankenberghe. L'Administration communale avait pris prétexte de cet événement professionnel, pour recevoir nos confrères avec une cordialité pleine de prévenance.

A 10 h. 30, M. Pauwels, bourgmestre de Blankenberghe, accueillait la caravane de journalistes au Casino.

L'établissement, dont on achève en ce moment-ci la merveilleuse salle de spectacles, fut visité en détail sous la conduite de M. de Harting, concessionnaire du Casino. A midi, la section se réunit en assemblée dans la Salle du Collège Echevinal à l'Hôtel-de-Ville sous la présidence de M. Paul Henen, président; M. Léon Claeys, vice-président, fit rapport sur l'activité générale de la section ; M. Degraeve développa la situation financière de la section et M. Pitteven fit un brillant exposé sur « La Presse et le Tourisme » Vers 1 h. 30, l'Administration communale offrait un banquet aux confrères dans les salons de l'Hôtel Dhondt. Toast de M. le Bourgmestre Pauwels, auquel répondit M. Henen. La journée se termina par une visite du Pier.

UN BON POULET —
UN BON LAPIN —
Un tendre pigeonneau —
ÇA S'ACHETE CHEZ —

Laleman

— Rue des Capucins, 2b
— Téléphone 578
— LE ROI DE LA VOLAILLE D'OSTENDE